



Le personnel du SPIP 40 à la cave !

En mars 2016, le personnel du SPIP des Landes, à travers un courrier de l'assistant de prévention, appuyé par le rapport du médecin de prévention, alertait la direction du SPIP, la direction inter régionale, et le CHSCTD, sur les travaux à venir au siège du SPIP 40, antenne de Mont de Marsan (milieu ouvert).

Trois problèmes étaient soulevés :

- **la volonté de ne pas recevoir de PPSMJ en sous-sol, pour des raisons de sécurité (issue de secours unique débouchant sur la cour de promenade du quartier semi liberté) mais aussi de respect envers les personnes reçues et le personnel (absence d'éclairage naturel, exigüité, claustrophobie éventuelle)**
- **le désir de laisser la salle de convivialité, où se trouve le coin cuisine et repas, à l'étage et de ne pas la transférer à la cave (faible lumière naturelle, exigüité, odeur, claustrophobie) et risque de perte de cohésion d'équipe par refus du personnel d'y aller ;**
- **le souhait d'avoir un planning de travaux afin d'anticiper l'organisation du service pendant ces travaux**

Depuis, à part une réunion en juin 2016, **d'information, plus que de consultation**, plus rien, sinon quelques informations diffuses.

A l'heure actuelle, au vu de nos informations il en ressort que:

- nous recevrons certes les PPSMJ en entretien individuel dans des bureaux d'entretien, au rez de chaussée mais **collectivement, dans le cadre des PPR, à la cave !**
- La cuisine, sans aucune raison que la volonté de la direction inter

régionale, sera transférée à la cave ! Pourquoi ce déplacement alors que des propositions par l'équipe, dont la direction du SPIP, avaient été faites pour qu'elle soit maintenue en haut ? Quelle en est la raison ?

- le planning reste inconnu à ce jour.

Quelles sont les améliorations pour les personnels et les personnes suivies ? Nous ne les voyons pas !

On peut également **s'interroger sur la nécessité de travaux** dans un immeuble, non prévu à cet effet, dont le bail se termine en 2020 et qui coûte 10 750 euros par mois à la DI du fait, sans doute, de la présence du quartier semi liberté au deuxième étage...

Pourquoi ne pas attendre la fin du bail et ne pas déménager dans un endroit plus adapté, et ainsi, en cette période de restriction budgétaire, économiser l'argent public ?

C'est pourquoi nous demandons à la direction inter régionale de nous entendre et de revoir son projet d'aménagement.

Nous travaillons dans ce lieu, pas vous !